



Facture avocat et protection juridique

Par ORKA, le 13/03/2010 à 17:06

Bonjour,

je suis allé voir un avocat pour un soucis d'assurance J'ai réglé la visite.

Un courrier a été envoyé a l'assureur sans réponse donc je dit a l'avocat d'entamer une procédure.

Après un appel passé a ma protection juridique celle ci prend en charge le dossier, mais pas la facture dans la mesure ou j'ai contacter un avocat avant sans le savoir

**par contre entre deux j'ai reçu la facture de 540 euros de l'avocat
commen je dois procéder je sui dans l'embarras le plus total
merci de me répondre cé urgent**